

# L'ECHO DES LAURENTIDES.

## Agriculture, colonisation, commerce et industrie.

SIMON CIMON, éditeur-propriétaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

RÉDIGÉ en COLLABORATION

### L'ECHO DES LAURENTIDES

Journal hebdomadaire  
 PARAIT LE VENDREDI A LA MALBAIE, P. Q.  
 (Rédigé en collaboration.)  
 Le prix de l'ABONNEMENT est comme suit:  
 Un an - - - - - \$1.00  
 Six mois - - - - - 0.50  
 Prix du numéro - - - 0.02

Les abonnements sont échangés contre des mandats de poste à l'ordre de SIMON CIMON, éditeur-propriétaire, La Malbaie, P. Q.

Toutes communications ou correspondances concernant la rédaction doivent être adressées: Rédaction de L'ECHO DES LAURENTIDES, Toutes correspondances doivent être munies d'une signature responsable.

### TARIF DES ANNONCES

Première insertion, par ligne - 10cts.  
 Pour chaque insertion subséquente, par ligne - 5cts.  
 Une remise libérale est accordée aux annonces à long terme.

Publié et imprimé par Simon Cimon, éditeur-propriétaire au village de la Malbaie dans l'ancien magasin de M. Joseph Gollard.

MALBAIE, VENDREDI, 19 SEPT. 1884

### Chemin de Fer du Lac St-Jean

Le *Journal de Québec*, dans un écrit remarquable sur le chemin de fer de Québec au Lac St-Jean, démontre l'impossibilité où se trouve l'entrepreneur, M. Beemer, d'exécuter son contrat dans le délai fixé, c'est-à-dire deux ou trois ans.

D'abord, parlant des travaux terminés, notre confrère dit: "A l'heure actuelle, le chemin s'étend jusqu'à 40 milles de Québec. L'été dernier, les rails atteignaient St-Raymond, c'est-à-dire 30 milles de notre ville, et le terrassement était fait sur une étendue de deux ou trois milles plus loin."

On admettra que le progrès n'a pas été très rapide, et, à ce train, il faudrait 50 ans pour atteindre le Lac St-Jean.

Puis venant aux ressources sur lesquelles peut compter l'entrepreneur, le *Journal* établit que ce n'est pas avec la garantie d'une dizaine de mille piastres, par mille, qu'il sera en mesure d'obtenir des capitalistes les fonds requis.

Voilà la position dessinée nettement et nous savons gré à notre confrère d'avoir fourni ces renseignements précieux. L'intérêt de la ville de Québec, comme celui du Lac St-Jean et du Saguenay, est de ne pas se laisser aveugler par des calculs erronés et des appréciations fictives. Mieux vaut envisager de front les difficultés que présente l'entreprise, en cherchant les moyens propres à les vaincre, plutôt que d'être constamment leurrés par des rapports trompeurs qui paralyseraient les meilleures intentions parmi les colons du Lac St-Jean.

D'après le *Journal*, les travaux avancent si lentement qu'à ce train, il faudrait 50 ans pour parvenir au Lac St-Jean. Autant vaudrait dire que ces travaux sont parfaitement inutiles et que l'argent est dépensé en pure perte.

La plupart des colons qui se sont jusqu'à présent établis au Lac St-Jean, ne s'y sont rendus qu'avec la perspective rapprochée de l'ouverture d'un chemin de fer, et ce n'est que l'espoir d'avoir bientôt des communications faciles qui guidera pendant quelques années encore, d'autres colons vers ces contrées isolées. Du moment que cette espérance sera détruite ou qu'elle ne sera entretenue qu'à travers les nuages lointains d'un demi-siècle, personne ne songera à aller s'établir dans ces régions éloignées, et des colons qui y résident aujourd'hui, il ne restera bientôt que ceux qui n'auront pas les moyens de s'en revenir.

A voir la lenteur avec laquelle s'exécutent ces travaux, à voir l'a-

pathie qui préside à cette entreprise, les gens qui n'ont aucune idée de la richesse agricole de l'immense vallée du Lac St-Jean et des revenus qu'elle est appelée à fournir, être portés à croire que les gouvernements regardent d'un œil indifférent l'établissement de cette colonie.

Qui dirait, en effet, qu'une entreprise offrant de si grands avantages que celle de coloniser la plus belle partie du pays et de relier cette colonie aux grands centres, serait négligée à un tel point que la construction d'une centaine de milles de chemin de fer est calculée devoir durer un demi-siècle?

Et, pourtant, nos gouvernements s'en occupent, car sans compter le subside de la corporation de la ville de Québec, au montant de \$2,500 par mille, le gouvernement local a donné un octroi de \$5,000 par mille et le gouvernement fédéral a accordé \$3,200 par mille.

L'entreprise est donc considérée comme importante au point de vue des intérêts de la ville de Québec, de la province et du pays entier et si cette entreprise n'est pas plus vigoureusement conduite, cela est dû uniquement à ce que les subsides de nos gouvernements ne sont pas suffisants pour inspirer de la confiance aux capitalistes.

Dans l'un des premiers numéros de notre journal, nous avons pris l'occasion d'appeler l'attention des gouvernements sur l'insuffisance des subsides accordés à ce chemin de fer et sur l'opportunité et l'avantage de construire cette voie de communication sans plus de retard. Nous nous réjouissons maintenant de voir le *Journal de Québec* mettre le poids de son influence en faveur d'une augmentation du subside gouvernemental, et si la presse entière de la ville de Québec s'unissait pour réclamer la construction immédiate du chemin de fer du Lac St-Jean, les efforts réunis de tous les journaux amèneraient, nous en sommes assurés, la solution heureuse de cette entreprise importante.

Le *Journal de Québec* suggère de reprendre le chemin des mains de M. Beemer et d'augmenter les subsides de \$4,000 à \$5,000 par mille; ce montant, d'après notre confrère, devant être considéré comme sifflant par les capitalistes. Si cette dernière information du *Journal* est correcte, nous ne voyons pas pourquoi nos gouvernements reculerait de 50 ans la construction du chemin de fer du Lac St-Jean quand il suffirait d'un faible subside à être fourni par les deux gouvernements de Québec et d'Ontario.

J. A. HAMEL.

### VERS ET VERMIFUGE

Un juge de Jersey, dans un procès à la cour criminelle, n'ayant pas bien saisi un mot technique dont s'était servi un médecin dans son témoignage, estropia tellement ce mot, qu'un sourire vint aux lèvres du médecin. Le juge piqué au vif voulut se venger de la faute commise, et appelant à son secours les muses qui lui sont toujours favorables, il adressa, séance tenante, au médecin coupable le spirituel quatrain suivant:

Le médecin AREL et sa science énorme  
 Ont tant fait que j'ai  
 Fait un lapsus linguæ presque apoplectiforme  
 Mais gal!... tres-gal!

Le médecin de campagne, tout interloqué, resta comme abasourdi sous le choc imprévu, et croyant lui administrer un vermifuge, il envoya au juge la réponse qui suit:

La Justice, parfois aveugle sur la forme  
 Et sur le fond,  
 A bien pu torturer mon apoplectiforme,  
 Mot si profond!

### COURRIER

L'Université Laval a reçu communication d'un décret la proclamant la seule université catholique du Canada. L'école Victoria reste une école particulière laïque, dépourvue du patronage du Saint-Siège.

Un grand scandale vient d'éclater dans les cercles aristocratiques de New-York. Une beauté, Mlle Victoria Morosini, fille d'un riche banquier de Wall-Street, a pris la fuite avec son cocher.

Le contrat pour la construction de l'embranchement Matapédia du chemin de fer Intercolonial a été accordé à M. Robert McGreevy.

L'honorable J. O'Connor est nommé juge puisné de la cour du banc de la reine, à Ontario, en remplacement de M. Cameron, nommé juge en chef de la cour des Plaideurs Communs.

Une dépêche de Londres annonce que M. Dawson, principal de l'Université McGill, à Montréal, a été fait chevalier.

Une dépêche de la Havane annonce qu'une nouvelle révolution vient d'éclater à Saint-Domingue.

Sir Hector Langevin est arrivé à Ottawa lundi, de retour de son voyage à Manitoba et au Nord-Ouest.

L'hon. M. Joly est parti, dimanche dernier, pour assister aux séances du congrès fédéral, à Saratoga, Etats-Unis.

Son Honneur le lieutenant gouverneur est rétabli de son accès récent de brochite.

Son Excellence le gouverneur-général, Lady Lansdowne et leur suite sont partis de Québec, lundi dernier, pour Toronto.

### QUESTION D'ORTHOGRAPHE

Nous avons reçu la note suivante: "L'S entre deux voyelles se prononce comme Z. Il faut écrire Tadoussac avec deux s; avec un s, cela fait Tadouzac."

AMICUS.

Tadoussac étant un mot emprunté du vocabulaire montagnais dont les règles sur la prononciation diffèrent de la grammaire française, a toujours été et est encore actuellement écrit sans redoubler l's.

Nous continuerons, jusqu'à preuve que nous avons tort, de conserver à Tadoussac son épellation primitive, comme nous respecterons, avec les meilleures autorités l'orthographe de tous les mots étrangers, introduits dans notre langue, sans nous occuper si *steamboat*, *reporter*, *steamer*, etc, ne sont pas épéiés à la manière française et sans avoir égard au son que donne cette épellation.

Le révérend M Tremblay, qui vient de se retirer de la cure de Beauport, a fait ses adieux, dimanche dernier, à ses ouailles qu'il dirigeait depuis près de quarante ans.

M. F. N. Gisborne, du département des travaux publics du Canada, a placé le câble télégraphique entre la Grosse-Ile et l'Ile d'Orléans. Il est actuellement à poser celui entre l'Ile et l'Ange-Gardien, sur la rive nord.

L'élection du Dr Dowling, député libéral à la législature d'Ontario, a été annulée, lundi dernier, à Toronto.

Il y aura un déficit de \$50,000 dans les finances municipales de Québec, cette année.

M. le sénateur J. G. Ross n'est pas encore rétabli de son indisposition.

M. Leduc, M.P.P. pour le comté de Richelieu, est retenu à sa résidence par une fracture à la jambe droite.

La Gazette Officielle annonce qu'une session spéciale de la cour Suprême aura lieu le 23 octobre, pour entendre l'argumentation dans la cause de la loi des licences du Canada.

Il est rumeur, à Québec, que le juge Irvine remplacera le juge en chef Meredith.

M. le curé Labelle est actuellement à Québec où il s'occupe de colonisation.

L'hon. Edward Blake, l'hon. A. J. Hardy et l'hon. M. Mercier porteront la parole à une grande démonstration politique qui doit avoir lieu à Cornwall, samedi, le 27 septembre.

Les mêmes orateurs parleront à Glengarry, lundi, le 29.

M. J. C. Taché député ministre de l'Agriculture, est actuellement à la Rivière-du-Lois.

Durant le mois d'août dernier, il est arrivé 14,836 immigrants au Canada, soit 112,512 depuis le 1er janvier 1884.

Il est question de fêter le quarantième anniversaire de l'entrée de Sir John A. Macdonald dans la vie publique. Les seuls autres survivants du parlement de 1844 sont: l'honorable P. J. O. Chauveau, l'honorable Jos. Cauchon, M. Joseph Laurin, de Québec, et l'honorable William Cayley, de Toronto.

La *Minerve* est entrée dans sa cinquante-septième année d'existence depuis le commencement du présent mois. Nos félicitations les plus sincères.

Les journaux de Québec parlent en termes pompeux d'un grand bal donné à la citadelle, le 11 du courant, par le gouverneur-général.

M. Arthur Buies doit partir sous peu pour un voyage au Labrador.

On dit que les cultivateurs des environs de Québec comptent sur une récolte de blé de 25 pour cent plus considérable qu'à l'ordinaire.

A Montréal, dans une cause au criminel, la cour a réprimandé sévèrement le chef de police et le sous-grand-connetable pour avoir fait faire des aveux à Bernard Lesage, accusé de larcin. Leurs dépositions ont été mises de côté et finalement le prisonnier a été acquitté.

Le parlement provincial, d'après le *Monde*, ne se réunira pas avant la fin de janvier.

Sir Hector Langevin visitera Sorrel vers le 23 ou le 24 du courant, à l'occasion de la pose de la première pierre des édifices publics de cette ville.

M. le juge Rouhier doit faire paraître, d'ici à quelques mois, une seconde édition du premier volume de son livre: "A travers l'Europe."

Deux soumissions ont été offertes pour éclairer la ville d'Ottawa à l'électricité. La compagnie de Montréal demande \$12,000 et celle des Etats-Unis \$13,500. Chacune de ces sommes est moindre que celle actuellement payée pour le gaz.

L'inauguration du nouveau chapitre diocésain des Trois Rivières a eu lieu le 16 du courant, en grande pompe, sous la direction de Mgr Lafleche. Il y avait plus de cent prêtres présents à la cérémonie.

Une proclamation fixée au 16 octobre la votation sur l'Acte Scott, dans les comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengarry.

Un nouveau journal français doit bientôt voir le jour à Hull.

Le nouveau steamer *President Garfield*, a été noyé pour transporter en Egypte les bateaux dont les Canadiens se servaient pour remonter le Nil.

Les électeurs du comté de Berthier feront, dimanche prochain, une grande démonstration à leur député à l'Assemblée Législative, M. Robillard.

Le caissier de la banque de St-Hyacinthe, M. Hébert, s'est enfui aux Etats-Unis, en laissant un déficit de \$40,000 à \$50,000. La banque ne sera cependant pas affectée par cette perte, car elle peut faire face à ses obligations.

Le capitaine Heselton, de la barque "Hollinside," arrivée ces jours derniers, à Québec, rapporte avoir rencontré sur la côte d'Angleterre les débris d'un vaisseau qu'il croit être le "Britannia," de Newcastle, ainsi que des animaux vivants. D'après les apparences, le capitaine Heselton suppose que le naufrage a été causé par une collision.

M. Amyot, M.P., et M. Faucher de St-Maurice, M.P.P., ont visité leurs constituants dans le comté de Bellechasse, où ils ont reçu un accueil très cordial.

M. Gauthier, M.P.P., a fait l'acquisition d'un étalon venant de l'Ile au Sablé, et l'un des descendants de chevaux normands qui y ont été laissés par le baron de Léry, il y a environ 250 ans. On dit que le croisement de cette race avec nos chevaux canadiens produira des chevaux très rustiques.

Mademoiselle Angèle Chalifour, âgée de 75 ans, est morte subitement, à Québec, mardi matin.

Le Dr de St-Georges, M.P., est de retour du comté de Portneuf, où il a été bien accueilli par ses électeurs.

M. Robillard, M.P.P., a été l'objet d'une démonstration sympathique de la part des électeurs du comté de Berthier qu'il représente.

"Angeline de Montbrun"

Le *Morning Chronicle*, qui a reçu un exemplaire du roman canadien "Angeline de Montbrun", annonce que cet ouvrage a été publié en un volume de 343 pages, par M. Léger Brousseau, que ce livre est précédé d'une étude critique par M. l'abbé H. R. Casgrain, de la Rivière Ouelle. D'après le *Chronicle*, l'impression du petit volume ne laisse rien à désirer.

Le *Morning Chronicle*, qui a reçu un exemplaire du roman canadien "Angeline de Montbrun", annonce que cet ouvrage a été publié en un volume de 343 pages, par M. Léger Brousseau, que ce livre est précédé d'une étude critique par M. l'abbé H. R. Casgrain, de la Rivière Ouelle. D'après le *Chronicle*, l'impression du petit volume ne laisse rien à désirer.

### PENSEES

1. Il vaut mieux garder votre secret que de le donner en garde à un autre.
2. L'ignorant est ennemi de lui-même; comment pourrait-il être l'ami de quelqu'un?
3. Un s'en va dans sa patrie est comme de l'or dans une mine.
4. Une longue expérience est une augmentation de richesses.
5. Celui qui vous a prêté quelque chose, vous emporte quelque chose.
6. Informez-vous de votre voisin, avant de prendre une maison, et de votre compagnon de route avant de vous mettre en chemin.
7. Blâmez-vous avec autant de sévérité que vous blâmez votre prochain.
8. La violence est le commencement de la colère; le remords en est la fin.
9. C'est être riche que de s'abstenir de désirs.
10. Aucune intelligence n'est comparable à la prudence.
11. Aucune fortune ne vaut la sobriété.
12. La langue d'un muet est préférable à celle d'un menteur.
13. Le pire des hommes est celui qui, tant savant, ne profite pas de sa science.
14. Deux choses n'ont jamais de terme: la soif de la science et celle des richesses.
15. Un homme sans instruction est comme un corps sans âme.
16. Celui qui parle beaucoup se trompe souvent.
17. C'est être riche que d'être content de peu.

### L'AGE DES SOUVERAINS D'EUROPE

L'empereur François-Joseph d'Autriche, né le 18 août 1830, vient d'entrer dans sa cinquante-quatrième année.

On a fait, à propos de cet anniversaire, un relevé de l'âge de tous les monarques existants:

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| L'empereur d'Allemagne.....        | 87 ans |
| Le Pape (monarque spirituel).....  | 73 "   |
| Le roi de Hollande.....            | 87 "   |
| Le roi de Danemark.....            | 66 "   |
| La reine Victoria.....             | 66 "   |
| Le roi de Wurtemberg.....          | 61 "   |
| L'empereur du Brésil.....          | 58 "   |
| Le roi de Sardaigne.....           | 56 "   |
| Le roi de Suède et de Norvège..... | 55 "   |
| Le roi des Belges.....             | 49 "   |
| Le roi du Portugal.....            | 45 "   |
| Le roi de Roumanie.....            | 42 "   |
| Le Sultan.....                     | 41 "   |
| Le roi d'Italie.....               | 40 "   |
| L'empereur de Russie.....          | 39 "   |
| Le roi de Bavière.....             | 38 "   |
| Le roi de Grèce.....               | 38 "   |
| Le roi de Serbie.....              | 29 "   |
| Le roi d'Espagne.....              | 26 "   |

LE PORTE-DRAPEAU

Le régiment était en bataille sur un talus du chemin de fer, et servait de cible à toute l'armée prussienne massée en face, sous le bois. On se fusillait à quatre-vingt-mètres. Les officiers criaient : « Couchez-vous ! »

C'est qu'il en pleuvait du fer sur ce talus ! On n'entendait que le crépitement de la fusillade, le bruit sourd des gamelles roulant dans le fossé, et les balles qui vibraient longuement d'un bout à l'autre du champ de bataille, comme les cordes tendues d'un instrument sinistre et retentissant. De temps en temps le drapeau qui se dressait au-dessus des têtes, agité au vent de la mitraille, sombrait dans la fumée ; alors une voix s'élevait grave et fière, dominant la fusillade, les râles, les jurons des blessés : « Au drapeau, mes enfants, au drapeau ! » Aussitôt un officier s'élançait vague comme une ombre dans ce brouillard rouge, et l'héroïque enseigna, redevenue vivante, planait encore au-dessus de la bataille.

Vingt-deux fois elle tomba !... Vingt-deux fois sa hampe encore tiède, échappée à une main mourante, fut saisie, redressée ; et lorsqu'un soleil couché, ce qui restait du régiment — à peine une poignée d'hommes — battit lentement en retraite, le drapeau n'était plus qu'une quenelle aux mains du sergent Hornus, le vingt-troisième porte drapeau de la journée.

II

Ce sergent Hornus était une vieille bête à trois brisques, qui avait à peine signifié son nom, et avait mis vingt ans à gagner ses galons de sous-officier. Toutes les misères de l'enfant trouvé, tout l'abus de la caserne se voyaient dans ce front bas et bête, ce dos voûté par le sac, cette allure inconsciente de troupier dans le rang. Avec cela il était un peu bête, mais, pour être porte-drapeau, on n'a pas besoin d'éloquence. Le soir même de la bataille, son colonel lui dit : « Tu as le drapeau, mon brave ; eh bien, garde-le. » Et sur sa pauvre capote de campagne, déjà toute passée à la pluie et au feu, la cantinière surfilait tout de suite un caducée d'or de sous-lieutenant.

Ce fut le seul orgueil de cette vie d'humilité. Du coup, la taille du vieux troupier se redressa. Ce pauvre être habitué à marcher courbé, les yeux à terre, eut désormais une haute fièvre, le regard toujours levé pour voir flotter ce bier droit, bien haut, au-dessus de la mort, de la trahison, de la déroute.

Vous n'avez jamais vu d'homme si heureux qu'Hornus les jours de bataille, lorsqu'il tenait sa hampe à deux mains, bien affermie dans son étui de cuir. Il ne parlait pas, il ne bougeait pas. Sérieux comme un prêtre, on aurait dit qu'il tenait quelque chose de sacré. Toute sa vie, toute sa force était dans ses doigts crispés autour de ce beau haillon doré sur lequel se ruèrent les balles, et dans ses yeux pleins de défi qui regardaient les Prussiens bien en face. d'un air dire : « Essayez-donc de venir me le prendre ! »

III

Puis septembre arriva, l'armée sous Metz, le blocus, et cette longue halte dans la boue où les canons se rouillaient, où les premières troupes du monde, démoralisées par l'inaction, le manque de vivres, de nouvelles, mouraient de fièvre et d'ennui au pied de leurs faisceaux. Ni chefs ni soldats, personne ne croyait plus ; seul, Hornus avait encore confiance. Sa loque tricolore lui tenait lieu de tout, et tant qu'il la sentait là, il lui semblait que rien n'était perdu. Malheureusement, comme on ne se battait plus, le colonel gardait le drapeau chez lui dans un des faubourgs de Metz, et le brave Hornus était à peu près comme une mère qui a son enfant en nourrice. Il y pensait sans cesse. Alors, quand l'ennui le tenait trop fort, il s'en allait à Metz tout d'une course, et rien que de l'avoir vu toujours à la même place, bien tranquille contre le mur, il s'en revenait plein de courage, de patience, rapportant, sous sa tente trempée, des rêves de bataille, de marche en avant, avec les trois couleurs tout-à-grandes déployées flottant à-bas sur les tranchées prussiennes.

Un ordre du jour du maréchal Bazaine fit crouter ces illusions. Un matin, Hornus, en s'éveillant, vit tout le camp en rumeur, les soldats par groupes, très-amés, s'excitant, avec des cris de rage, des poings levés tous du même côté de la ville, comme si leur colère désignait un coupable. On cria : « Enlevons-le !... Qu'on le fusille !... Et les officiers laissaient dire... Ils marchaient à l'écart, la tête basse, comme s'ils avaient eu honte devant leurs hommes. C'était honteux, en effet. On venait de lire à cent cinquante mille soldats, bien armés, encore valides, l'ordre du maréchal qui les livrait à l'ennemi sans combat.

« Et les drapeaux ? » demanda Hornus en plissant... Les drapeaux étaient livrés avec le reste, avec les fusils, ce qui restait des équipages, tout... « To... To... Tonnerre de Dieu !... bégaia le pauvre homme. Es n'auront toujours pas le mien... » Et il se mit à courir du côté de la ville.

IV

Là aussi il y avait une grande animation. Gardes nationaux, bourgeois, gardes mobiles criaient, s'agitait. Des députations passaient, frémissantes, se rendant chez le maréchal. Hornus, lui, ne voyait rien, n'entendait rien. Il parlait seul, tout en remontant la rue du Faubourg.

« Menlever mon drapeau !... Allons donc ! Est-ce que c'est possible ! Est-ce qu'on a le droit ! Qu'il donne aux Prussiens ce qui est à lui, ses carrosses dorés, et sa belle vaisselle plate rapportée de Mexico ! Mais ça, c'est à moi... C'est mon honneur. Je défends qu'on y touche. »

Tous ces bouts de phrase étaient hachés par la course et sa parole bégue ; mais au fond il avait son idée, le vieux ! Une idée bien nette, bien arrêtée, prendre le drapeau, l'emporter au milieu du régiment, et passer sur le ventre des Prussiens avec tous ceux qui voudraient le suivre.

Quand il arriva là-bas, on ne le laissa pas même entrer. Le colonel, furieux lui aussi, ne voulait voir personne... mais Hornus ne l'entendait pas ainsi.

Il jurait, criait, bousculait le plouton : « Mon drapeau !... je veux mon drapeau !... » A la fin une fenêtre s'ouvrit : « C'est toi, Hornus ? — Oui, mon colonel, je... — Tous les drapeaux sont à l'Arsenal... tu n'as qu'à y aller, on te donnera un reçu... — Un reçu ?... Pour quoi faire ?... — C'est l'ordre du maréchal !... — Mais, colonel... — F... moi la paix !... » et la fenêtre se referma.

Le vieux Hornus chancelait comme un homme ivre. « Un reçu... un reçu... » répétait-il machinalement... Enfin il se remit à marcher, ne comprenant plus qu'une chose, c'est que le drapeau était à l'Arsenal et qu'il fallait le ravoir à tout prix.

Les portes de l'Arsenal étaient toutes grandes ouvertes pour laisser passer les fourgons prussiens qui attendaient rangés dans la cour. Hornus en entrant eut un frisson. Tous les autres porte-drapeaux étaient là, cinquante ou soixante officiers, navrés, silencieux ; et ces voitures sombres sous la pluie, ces hommes groupés derrière, la tête nue ; on aurait dit un enterrement.

Dans un coin, tous les drapeaux de l'armée de Bazaine s'étaient saïent, confondus sur le pavé boueux. Rien n'était plus triste que ces lambeaux de soie voyante, ces débris de franges d'or et de hampe ouvrages, tout cet attirail glorieux jeté par terre, souillé de pluie et de boue. Un officier d'administration les prenait un à un, et, à l'appel de son régiment, chaque porte-enseigne s'avancait pour chercher un reçu. Raid-uns, impassibles, deux officiers prussiens surveillaient le chargement.

Et vous vous en alliez ainsi, ô saintes loques glorieuses, déployant vos déchirures, balayant le pavé tristement comme des oiseaux aux ailes cassées ! Vous vous en alliez avec la honte des belles choses souillées, et chacune de vous emportait un peu de la France... e soleil des longues marches restait entre vos plis passés. Dans les marques des balles vous gardiez le souvenir des morts inconnaissables tombés au hasard l'éternité visé...

« Hornus, c'est à toi... On t'appelle... va chercher ton reçu... » Il s'agissait bien de reçu !

Le drapeau était là devant lui. C'était bien le sien, le plus beau, le plus mutilé de tous... Et en le revoyant il croyait être encore là-haut sur le talus. Il entendait chauffer les balles, les gamelles fracassées et la voix du colonel : « Au drapeau, mes enfants !... Puis ses vingt deux camarades par terre, et lui vingt-troisième se précipitant à son tour pour relever, soutenir le pauvre drapeau qui chancelait faute de bras. Ah ! ce jour-là il avait juré de le défendre, de le garder jusqu'à la mort. Et main tenant...

De penser à cela, tout le sang de son cœur lui sauta à la tête. Ivre, éperdu, il s'élança sur l'officier prussien, lui arracha son enseigne bien-aimée qu'il saisit à pleines mains ; puis il essaya de l'élever encore, bien haut, bien droit en criant : « Au drapeau !... » mais sa voix s'arrêta au fond de sa gorge, il sentit la hampe trembler, glisser entre ses mains. Dans cet air las, cet air de mort qui pèse si lourdement sur les villes rendues, les drapeaux ne pouvaient plus flotter, rien de fier ne pouvait plus vivre... Et le vieux Hornus tomba foudroyé.

ALPHONSE DAUDET.

NOUVELLES ETRANGERES

Le gouvernement italien a offert au Vatican 12,000 francs, comme fonds de réserve pour la vente des propriétés de la propagande. Le Pape a refusé cette offre.

Il y a actuellement au Tonkin 19,000 soldats combattant sous le drapeau de la France. 14,000 sont des Européens et 5,000 sont des auxiliaires annamites.

Le Parlement anglais est convoqué pour le 23 octobre. Les députés ministériels espèrent que la session ne durera que quatre semaines.

LUGUBRE CONTREBANDE

Les journaux de l'Hérault rapportent l'étrange fait que voici : La semaine dernière, le choïra faisait son apparition à Cette.

Le lendemain, la population était affolée voyant les corbillards circuler pendant toute la nuit. Les décès constatés par l'état civil n'étant pas en rapport avec les entrées du corbillard en ville, voyages entrepris selon toutes les règles, puisque les hommes habillés de noir suivaient le corbillard, les employés de l'octroi signalaient le fait à l'autorité.

On suivit le corbillard, et il en résulta une saisie de cadavres qui n'étaient autres que des barriques d'alcool, de savon et autres matières sujettes au droit d'octroi.

Les auteurs de cette contrebande n'en sont pas à leur coup d'essai ; leur exploit d'aujourd'hui n'est que le renouvellement d'une opération faite l'année dernière. On exploitait alors les fièvres typhoïdes et la petite vérole.

Il existe dans l'île St-Denis un petit canal bordé de diverses propriétés et reliant les deux bras de la Seine. Ce canal est devenu un cloaque infecté.

La plus grande partie des immondices de la Seine viennent s'y déverser et couvrir le sable d'une couche épaisse de boue que la drague ne peut même enlever. Aussi des sangues que l'on pourrait compter par millions, ont-elles pris possession de ce canal dans lequel en un certain endroit, un peu moins sale que les autres, les enfants de cette commune vont se baigner.

Une petite fille, âgée de huit ans venue en cet endroit avec son frère, entraînée par l'exemple de ce dernier, s'était mise à l'eau, mais au lieu de courir un peu partout comme lui, s'était assise à l'abri du soleil sous les arbutus qui bordent le canal.

Une demi-heure plus tard, la pauvre enfant sortit de l'eau pour s'habiller ; son corps était couvert de longues sangues noires.

Aidé de son frère, elle chercha à arracher ces vilaines bêtes ; ne pouvant y réussir elle s'enfuit affolée chez ses parents.

On parvint à faire lâcher prise aux sangues, mais le lendemain, des plaies existaient aux endroits où les bêtes immondes s'étaient attachées, et la malheureuse petite fille succombait empoisonnée.

CHOSSES ET AUTRES

Ponts suspendus.—Le pont de Niagara a 2,200 pieds de long ; celui de Kief, en Russie, 2,362 pieds ; et celui entre New-York et Brooklyn, 5,980 pieds.

NOUVELLES LOCALES

MALBAIE Résignation.—A la dernière séance du conseil municipal de la Malbaie, M. Hyacinthe Tremblay a offert sa démission comme conseiller. Le conseil a refusé de se priver de ses services.

En route.—M. Siméon LeBage, député-ministre de l'agriculture et des travaux publics de la province de Québec, était sur le vapeur Saguenay, vendredi dernier, se rendant au Lac St-Jean. M. LeBage a fait, l'année dernière, l'acquisition d'une magnifique propriété à Hébertville, qu'il fait exploiter par un fermier.

Départ.—Le vapeur Union, est parti pour Québec, mardi, à 10 heures du matin, emmenant encore un grand nombre de familles étrangères. Il ne reste plus que quatre familles en villégiature, à la Pointe au Pic.

Américains.—Il y avait encore près de cent touristes venant de Boston, sur le vapeur, mardi, se rendant au Saguenay. Ils sont retournés à Québec jeudi matin.

Mieux.—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Louis Maltais est à peu près remis de l'accident qui lui est arrivé l'année dernière, à Québec.

TADOUSSAC Appelés.—Notre agent, M. Chaperon, nous a envoyé de Tadoussac une longue liste d'abonnés auxquels nous présentons nos remerciements pour l'encouragement qu'ils donnent ainsi à notre journal.

RAIE ST-PAUL Rétabli.—Le Dr Clément, qui avait été retenu au lit par la maladie pendant quelques jours est tout-à-fait rétabli et peut donner les soins qu'exige sa nombreuse pratique.

Décès.—Le 15 courant, Marie Rosanna, enfant de Napoléon Plante, est morte âgée de cinq mois.

Rapide.—Les entrepreneurs du chemin conduisant au quai, poussent les travaux avec vigueur, et nous aurons, avant un mois, l'avantage de se rendre au quai en voiture. Espérons que la compagnie du St-Laurent voudra bien toucher notre quai pour les quelques voyages d'automne, lorsqu'il y a danger de faire le trajet en chaloupe, de la cage, à haute marée, pendant les grands vents.

Chasse et pêche.—M. Joseph Vandry et M. A. H. Simard, avocat, tous deux de cette paroisse, ont tué un ours du poids de 277 livres, dans les bois avoisinant le chemin du Saguenay. Ils ont aussi fait une pêche abondante dans les lacs, surtout au lac à José Marie, où ils ont capturé au-delà de 100 truites énormes.

Ils avaient pour guide Zacharie Fortin, dont ils sont très satisfaits. Ces messieurs rapportent que plusieurs amateurs de Québec sont rendus au Lac à la Galois où ils trouvent à passer leur temps agréablement en faisant la pêche et la chasse.

La goélette « Marie Apolline », Capt. Alfred Renaud, a pris un chargement de charbon qui obstruait le débouché sur la cage servant de quai.

Jumeaux.—Dimanche, le 15 du courant, madame Joseph Bouchard a donné le jour à deux enfants jumeaux. La mère et les enfants se portent à merveille.

FRANVILLE Le ministre de la milice, l'hon. M. Caron, a acheté la résidence qu'il a occupée durant l'été.

M. MacDonnell, sergent d'Armes de la Chambre des Communes a aussi fait l'acquisition d'une maison de campagne. M. Bates, marchand, d'Ottawa, s'est fait construire une superbe villa, au prix de \$8,000.

M. J. E. Pouliot, avocat, s'est bâti une résidence.

L'hon. M. Thériault, ex-ministre du gouvernement du Nouveau-Brunswick, a acheté la jolie maison neuve de M. Fortin.

La propriété Beauclou, près du quai, a été achetée par MM. Sénécal et autres, pour \$25,000. Un grand hôtel et dix cottages, au prix de \$60,000, doivent être érigés sur ce terrain dans le courant de l'année.

Il y a eu quarante nouvelles maisons construites ici dans le cours de l'été.

M. le Dr Grandbois, M.P., a marié, lundi dernier, Mlle Pelletier, une des filles de feu M. Georges Pelletier.

On annonce le prochain mariage de mademoiselle Taschereau, fille de M. le juge H. T. Taschereau, avec M. Pope, secrétaire particulier de Sir John A. Macdonald.

L'embranchement de l'intercolonial se rattachant au quai du gouvernement est presque complété.

La Banque Jacques-Cartier commencera à faire des affaires ici le 1er octobre.

Le gouvernement fédéral doit, dit-on, faire construire un bureau de poste pour cette ville.

COMMERCE

Le marché de provisions de Québec n'a pas subi de changements depuis le semaine dernière. Il est arrivé depuis le commencement de la semaine dernière trois goélettes des îles de la Magdeleine, avec du hareng, de la morue et de l'huile, mais en plus petite quantité qu'à l'année dernière. Il est arrivé, samedi dernier, 2 goélettes, la « Stadacona », capitaine N. Blais, et la « Maria », capitaine E. Jones, venant du Labrador, avec du poisson et de l'huile. Jusqu'à présent la morue et l'huile sont arrivées en plus petite quantité qu'à l'ordinaire, et à moins d'une bien bonne pêche d'automne, la morue sera rare et le prix en sera élevé. Les dernières nouvelles du Labrador et de Terre-Neuve sont que la pêche au hareng, cette année, sera la moitié de l'année dernière.

D'après les apparences, cet automne, pour commencer, les prix ne seront pas trop élevés, mais à la fin d'octobre et au commencement de novembre les prix du poisson en général augmenteront, du moins tout le fait supposer.

PRIX DES MARCHES.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Beef, Pork, Flour, etc. with prices in dollars and cents for the date of Sept 10, 1884.

Nous devons à l'obligeance de M. Geo. Tremblay, marchand de provisions, etc., de Québec, les prix ci-dessus. Nos lecteurs auront au magasin de ce monsieur la farine et le poisson à ces prix.

AVIS Aux Entrepreneurs. DES SOUMISSIONS cachetées (comprenant les plans et devis), adressées au sousigné et portant respectivement les suscriptions suivantes: (1) « Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Trois-Rivières, P. Q. » (2) « Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont. »

AVIS Aux Entrepreneurs. DES SOUMISSIONS cachetées (comprenant les plans et devis), adressées au sousigné et portant respectivement les suscriptions suivantes: (1) « Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Trois-Rivières, P. Q. » (2) « Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont. »

AVIS Aux Entrepreneurs. DES SOUMISSIONS cachetées (comprenant les plans et devis), adressées au sousigné et portant respectivement les suscriptions suivantes: (1) « Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Trois-Rivières, P. Q. » (2) « Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont. »

AVIS Aux Entrepreneurs. DES SOUMISSIONS cachetées (comprenant les plans et devis), adressées au sousigné et portant respectivement les suscriptions suivantes: (1) « Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Trois-Rivières, P. Q. » (2) « Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont. »

LENNON, PENNEE & Co Marchands en gros de Farine, Grain, Provisions, Graine de lin, Poisson, Huile, Houblon, Lard, Beurres, Saumons, Etc., etc. 7 ET 9 RUE LEADENHALL, QUAI CONVEY, BASSE-VILLE, QUEBEC.

Chambre des Notaires

AVIS est par le présent donné que M. Hubert François Ovide Bossé, de la ville de Chicoutimi, district de Chicoutimi, clerc de notaire, a l'intention de se présenter devant la Chambre des Notaires, à sa séance du premier octobre prochain, qui se tiendra à Montréal, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à dix heures A.M., pour subir son examen pour admission à la pratique du Notariat.

N. PERRODEAU, Sec. C. N. S. M. Montréal, 8 septembre 1884.

AVIS AUX CULTIVATEURS

GRANDE VENTE D'instruments Aratoires.

M. DIDYME SIMARD, de Notre-Dame de Lotbinière, Chicoutimi, annonce à ses amis et au public en général, qu'il offre à des prix et conditions très-avantageuses des instruments aratoires de tous genres. On trouvera un dépôt de ces instruments à LABAIE SAINT-PAUL, chez M. Toussaint Vandal et chez M. Joseph Harvey, à la MALBAIE.

MALBAIE. Ces messieurs sont tous deux sous-agents. On trouvera de plus à sa résidence, à Notre-Dame de Lotbinière, des moulins à battre, M. Cléophas Climon, de la Malbaie, et M. Toussaint Vandal, de la Basse-St-Paul, ont chacun un de ces moulins qui pourront être examinés par LES PERSONNES DESIRANT EN FAIRE L'ACQUISITION.

Contrats de la Malle

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA, jusqu'à MIDI.

10 SEPTEMBRE

Pour le transport des matras de St-Jacques, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, en vertu de contrats ci-dessus mentionnés, à partir du PREMIER JANVIER prochain.

WILLIAM G. SHEPPARD, Inspecteur des postes, Bureau de l'Impression des postes, Québec, 21 juillet 1884.

GRAND AVANTAGE POUR LE PUBLIC ACHETEUR.

Je prends la liberté d'annoncer que je viens de recevoir un assortiment de marchandises d'étape et de fantaisie pour dames, telles que :

Soie noire gros grains, Soie couleur, Soie merveilleux, Flammes d'Antracite noires et de couleur, Rubans, Fournitures, etc.

Annuel, un grand assortiment d'étoffes pour hommes, telles que :

Chemises, Chemises persiennes, Couvertures, etc., etc. Four messieurs : Veste de chambre, vestes, et canotiers, Serges, Draps noirs, Cache-nez, Chemises blanches et de couleur, etc.

Une visite est respectueusement sollicitée. JOHN McLEAN MALBAIE

On trouvera aussi à mon magasin un assortiment complet d'épicerie et de quincailleries.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

Vapeur pour le Saguenay, Tadoussac, Cap-Saint-Jacques, Rivière-du-Loup, et la Malbaie.

Les célèbres vapeurs de première classe, SAGUENAY, capt. M. Lecours ; UNION, capt. Alex. Hébert, partent du quai St-André comme suit :

Les MARDIS et VENDREDIS à 7 h. 30 A.M.—Le SAGUENAY pour Chicoutimi et la Basse St-Paul ; le UNION pour Chicoutimi et la Basse St-Paul, la Malbaie, la Rivière-du-Loup, et Tadoussac.

Les MARDIS et SAMEDIS, à 7 h. 30 A.M.—Le UNION pour Chicoutimi et la Basse St-Paul ; le SAGUENAY pour Chicoutimi et la Basse St-Paul, la Malbaie, la Rivière-du-Loup, et Tadoussac.

BILLET EN VENTE à tous les principaux bureaux de billets et au bureau de la compagnie de navigation à vapeur du St-Laurent, quai St-André, et à bord des bateaux.

A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 3 juillet 1884.

G. TANGUAY MARCHAND GÉNÉRAL EN Provisions, farine, lard, poisson, huile, sel, beurre, etc. RUES ARTHUR, BELLS LANE ET MADENHALL, (Côté porte de la banque de Montréal.) BASSE-VILLE, QUEBEC.

LE PLUS HAUT prix payé pour le GRAIN de LIN

FAITS DIVERS

La peine de mort en Grèce—En raison de l'état pitoyable où sont encore aujourd'hui les routes en Grèce, l'unique bourreau du pays ne va qu'à son office qu'une fois par an et cela au mois d'août. A ce moment il s'embarque à Nauplia pour faire un voyage de circumnavigation autour de toute la Grèce, s'arrêtant dans les ports de mer où il y a des condamnés à exécuter.

Le bourreau actuel est lui-même un ancien condamné à mort auquel on a fait grâce de la vie parce qu'il a offert en retour de remplir l'emploi d'exécuteur des hautes-justices, dont personne ne voulait plus se charger.

Suspendu—M. Narcisse Fergues, qui conduisait la barque *Electric*, au moment où celle-ci a fait naufrage à Saint-Fabien, vient d'être suspendu de ses fonctions pour dix-huit mois, par la commission du havre. A la fin de ce terme, son nom sera ajouté à la liste des pilotes qui sont à la retraite.

Un câble—M. Gibbons, surintendant des télégraphes du gouvernement, est arrivé à Québec, pour surveiller la pose du câble entre l'île d'Orléans et la station de la Quarantaine à la Grosse Pointe.

Inspection—Trois capitalistes écossais, messieurs Marr, Gibb et Clapperton, de Glasgow, ont fait l'inspection du chemin de fer du lac Saint-Jean, en compagnie des directeurs, MM. Beaudet et Garneau, et de M. le maire de Québec. Ils ont paru enchantés de l'ouvrage fait et de la belle perspective qu'offrait l'entreprise.

Tentative de suicide—Un passager sur le vapeur *Québec* a voulu mettre fin à ses jours, mardi soir, en se jetant dans le fleuve. Heureusement qu'au moment où notre individu allait faire le plongeon, M. Rogers, employé sur le bateau, s'aperçut des intentions de ce malheureux et l'empêcha d'accomplir son sinistre projet.

Mort subite—On rapporte qu'une jeune fille, de St-Sauveur, du nom de Joséphine Leclerc, est morte subitement.

Vol—Un homme qui attendait le départ du train de l'Intercolonial mardi dernier, s'est endormi dans la station et à son réveil il fut très surpris de voir son gousset vide. Un adroit filou lui avait dérobé \$80 pendant son sommeil.

Il ne fait pas bon de s'endormir dans la station du chemin de fer.

De Charlyde en Sicile—Mme Alphonse Lévesque s'est empoisonnée à Manchester, la semaine dernière, en buvant une mixture destinée à la guérir de l'habitude qu'elle avait prise de faire usage de la morphine. La défunte était âgée de 29 ans. Elle laisse son mari qui demeure à Salem, et deux enfants.

Tribu fort—Nous signalons, la semaine dernière, une paysanne du Dauphiné qui est âgée de cent vingt et un ans. Voici plus fort encore :

Un journalier mahométan vient de mourir à Scutari, à l'âge de cent vingt-cinq ans. Ce vieillard a vécu sous le règne de douze sultans. Il a eu plus de 700 enfants : fils, filles, petit-fils et petites filles, etc., etc., dont le dernier est mort en 1879.

Mort d'une personne âgée—La mère de M. Joseph Bourdon hôtelier de cette ville est décédée mercredi dernier, et a été inhumée hier. Elle était âgée de 106 ans. Les cas d'une telle longévité sont rares, et dignes de remarque.—*L'Étoile du Nord*.

Mort subite—Une femme du nom de Elizabeth McGowan, est morte subitement avant-hier à l'asile des dames protestantes de cette ville.—*Le Nouvelliste*.

Religieux—Il y aura dimanche, une bénédiction de cloches à St-Antoine de Tilly. Le sermon de circonstance sera prononcé par le révérend M. Blouin curé de Ste-Hélène de Kamouraska.—*Idem*.

Entreprise—MM. Sénécal, I. B. Duchrocher de Montréal et A. R. McDonald, se proposent de faire construire un grand hôtel à la Rivière du Loup sur la Pointe, à proximité du débarcadère.

On le voit, Fraserville est en pleine fièvre de progrès : manufactures, banque, grand hôtel, il ne lui manquera bientôt plus rien.

La loterie du curé Labelle—Le succès de cette institution paraît maintenant assuré. A l'heure qu'il est, environ 15,000 billets ont été placés et les agents n'ont visité que la section du pays entre Montréal et Hall. La semaine prochaine il y aura des agents dans tout le pays.

En présence du succès de l'entreprise, les directeurs ont décidé de faire une loterie supplémentaire, avec \$10,000 en prix. Le gros lot sera de \$2,500 et les billets seront de 25 cts.—*Le Quotidien*.

Accident fatal—Il y a quelques jours, M. Trébaire, de Saint-Arsène, vieillard de 64 ans, a été tué accidentellement par un bœuf vieux qui lui a transpercé le corps à plusieurs reprises. Il n'a survécu

que quinze heures à ses horribles blessures. M. Trébaire était natif de la paroisse de Saint-Roch, mais demeurait à Saint-Arsène depuis 1852, époque de son mariage avec Mlle Ob-line Gastonguay. Il était père de neuf enfants.

Berlin—La barque allemande *Marc Polo* prendra sous peu une cargaison de bois au quai que font construire MM. Girouard et Beaudet, à Bersimis. Ce qui va être d'un immense avantage pour les bâtiments affrétés par cette maison. Ils se trouveront à l'abri et on pourra les charger en bien moins de temps.

Les Sauvages—Environ soixante sauvages de Caughnawaga consentent à partir pour l'Égypte. Quelques-uns ont reçu leurs uniformes hier et les ont immédiatement endossés.

Le gouvernement impérial donne à chacun d'eux une somme de \$10 et fera payer une partie de la pension à leurs familles, dans leur village.

Il viendra treize sauvages de Winnipeg. On ne sait quand le vapeur *Ocean King* partira.

Vieillards—A Saint-Cyrille, de l'Islet, paroisse qui ne compte que 900 âmes, on trouve 23 habitants ayant 70 à 80 ans, et 24 autres qui ont célébré leur quatre-vingtième anniversaire.

Le plus âgé de la paroisse est M. Langlois, oncle de feu Mgr Baillargeon, 91 ans; son épouse a 86 ans.

Il y a dans la même maison une vieille veuve de 84 ans. Ce qui forme un total de 261 ans!

Il y a aussi dans cette paroisse plusieurs ménages dont le mariage date de plus de 60 ans.

Une vieille octogénaire va encore à pied à l'église—une distance de 3 milles; une autre fait tous les plus forts ouvrages du ménage; lavage de plancher, lessive, etc., etc., et la bonne vieille assure qu'elle est aussi alerte qu'à l'âge de 15 ans. Dans cette paroisse il ne s'est point vendu de boisson forte depuis sa fondation qui remonte à 40 ans.

Un savant en délire—Un jeune anglais venu ici avec les membres de l'association des savants, fit la connaissance de quelques viveurs et après une ivresse de plusieurs jours on dut le conduire à l'Hôpital Notre-Dame, en proie à une attaque de *délirium tremens*.

Il est complètement rétabli et est reparti pour l'Angleterre en compagnie du docteur Joyal.—*Le Monde*.

Un petit martyr—On a procédé l'autre jour, à la morgue de Paris, à l'autopsie du cadavre du petit Dominique Floury, âgé de cinq mois, décédé au domicile de ses parents rue des Blancs-Manteaux. L'examen médical a révélé que l'enfant a succombé aux privations et aux mauvais traitements de toute nature dont il a été victime pendant son séjour en nourrice près de Bourges.

Le corps du pauvre petit est dans un état de maigreur effroyable, et le dos est complètement couvert de plaies et d'occhymoses. Sur la demande des parents, le parquet de la Seine a lancé un mandat d'amener contre la nourrice, qui sera poursuivie pour homicide par imprudence.

Un accès de rage—Un jeune homme, nommé Joseph Millet, libéré du service militaire, revint chez sa mère, à Rahon, près de Dôle, France.

Dès son arrivée, son attitude sembla étrange; il buvait et mangeait peu, se montrait taciturne et fantasque. Sa mère, le croyant malade, se crut obligée de le garder la nuit et installa son lit dans sa chambre.

Avant-hier soir, à onze heures, Millet, couché depuis quelques temps, se leva soudain, pris d'un accès de rage; il enleva sa chemise d'un mouvement furieux, et se précipitant sur sa mère, il le mordit affreusement, arrachant des lambeaux de chair, lui dévora presque les deux bras. La pauvre femme poussa des hurlements de douleur.

On accourut, mais il ne voulait pas lâcher sa proie; on dut lui passer une corde au cou et l'étrangler à demi pour délivrer sa mère qui, de l'avis des médecins, ne pourra survivre à ses horribles blessures.—*Le Monde*.

Vol—Nos lecteurs se souviennent probablement qu'une lettre contenant \$600, expédiée par la maison Renfrew et Cie à un marchand de fourrures du Saguenay avait été volée, il y a quelques mois.

Dans le temps, ce fut le *Quotidien* qui communiqua au public les premiers détails de cette affaire qui finit par tomber dans l'oubli.

On désespérait même de ne jamais mettre la main sur le coupable, lorsque jeudi après-midi, le hasard mit la justice en présence du voleur présumé.

Avant d'expédier sa lettre, M. Renfrew eut l'heureuse idée de prendre note des numéros des billets de la banque de Québec qu'il mettait sous enveloppe.

Plus tard, le chef de police fit publier ces numéros dans les journaux. Quelques marchands, parmi lesquels M. Z. Pâquet, conservèrent cette liste qui vint de livrer le coquin à la justice.

La semaine dernière, un jeune homme, ayant acheté une cravate chez M. Pâquet, paya avec un \$10 de la banque de Québec.

Avant de rendre la monnaie, le marchand alla consulter son memorandum et découvrit que le numéro du billet correspondait à l'un de ceux que l'on cherchait.

Le voleur est toujours inquiet. La moindre chose éveille en lui des soupçons. Croyant s'être tendu un piège, l'acheteur prit la fuite, disant au commis qu'il allait rentrer de suite chercher sa monnaie.

Comme on le pense bien le jeune homme ne revint pas. M. Pâquet remit le billet au chef de police et donna au même temps le signalé de son client.

On fit aussitôt part de cette trouvaille à l'inspecteur des postes, M. E. Sheppard, qui invita les agents de la sûreté à surveiller de près le nommé Gray, employé au bureau de poste.

Le lendemain, ce jeune homme était arrêté; mais on pensa qu'il sera acquitté, le commis ne l'ayant pas assez remarqué pour le reconnaître.

L'accusé n'a que 28 ans. Il prétend ne pas être sorti du tout dans la journée de jeudi et attribue à une indisposition son absence du bureau le lendemain. Il expliquera probablement aussi l'idée d'aller faire enlever sa moustache et modifier sa barbe.—*Le Quotidien*.

Extraordinaire—On signale un bien curieux mariage qui va se conclure prochainement en France. Il s'agit d'un homme qui épouse la veuve de son beau-père. Pour le comprendre, il faut remonter aux origines.

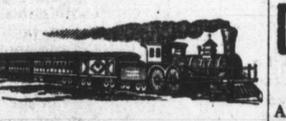
Louis Aubin a épousé Marie Florent; ils ont eu un fils, Maurice Aubin.

Marie Florent, devenue veuve, a épousé Pierre Gallard; pas d'enfants; Pierre Gallard, devenu veuf, a épousé Louise Braud; pas d'enfants.

Louise Braud, veuve, va se remarier avec Maurice Aubin, de telle sorte que sa future femme, qui est aussi sa belle-mère par alliance, devient la belle-fille de la femme de son premier mari, ce qui revient à dire que Maurice Aubin est son propre beau-fils.

L'état civil a rarement de ces galités.

PLUMES D'AUTRUCHE.—M. J. E. Breton, No 63, rue St-Joseph, St-Roch, Québec, (enseigne de l'autruche) c'est le seul établissement où l'on teint les plumes blanches en noir sans les brûler. Les plumes sont réparées et retencues aussi bonnes que neuves. Vous trouverez aussi des chapeaux de dames les plus nouveaux, que nous garnissons gratis. C'est le seul magasin où vous achetez pour \$3.00 un habillement complet en tweed pour monsieur. Les deux départements sont complets. Une visite est respectueusement sollicitée.



Le chemin de fer Québec et du Lac St-Jean

A partir de jeudi, 2 juin, les trains circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés)

QUITTERRA QUEBEC (Station du Palais) 6.45 a. m. Train mixte pour St-Raymond, arrivant à 9.45 a. m. 6.00 p. m. Train de la maille pour St-Raymond arrivant à 7.45 p. m.

QUITTERRA ST-RAYMOND 6.50 a. m. Train de la maille pour Québec, arrivant à 9.40 a. m. 8.45 p. m. Train mixte pour Québec arrivant à 6.45 p. m.

Les trains circulent d'après le temps officiel. Des omnibus relient les trains à St-Ambroise, pour la ligne Levee, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe et valent jusqu'au mardi suivant. LEVEE & ALDEN. Agents des billets. J. G. SCOTT Secrétaire et gérant. "Commercial Chambers" Québec, le 10 juin 1884.

CHAPEAUX EN FEUTRE

LE MILLION CHEZ

J.-B. Laliberté

Grande vente & réduction de CHAPEAUX EN FEUTRE et DUVEZ des derniers goûts.

CHAPEAUX POUR ENFANTS, à très bas prix : depuis 30 cents et plus.

VENANT D'ÊTRE RECU : Un splendide assortiment de MANTEAUX IMPERMEABLES pour dames et une grande variété de CAPOTS IMPERMEABLES et en caoutchouc pour messieurs, achetés directement des meilleures manufactures anglaises. J.-B. LALIBERTÉ 127, RUE ST-JOSEPH ST-ROCH, QUÉBEC

Association Mutuelle de Prévoyance DU CANADA

Incorporée d'après les statuts consolidés du Canada, chap. 71 et ses amendements, et soumise chaque année à l'inspection du gouvernement provincial.

BUREAU PRINCIPAL : 162, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, P. Q.

DIRECTEUR HONORAIRE : L'HON. T. J. J. LORANGER, Ancien juge et commandeur de l'Ordre de Pie IX.

DIRECTEURS : A. L. DE MARTIGNY, écrivain, Calsier de la Banque Jacques-Cartier, Président. Hon. I. RIGGLE, CHURCH, Q.C. et BEN. GLOBENSKY, écrivain, C.R.—Vice-président.

L. H. MASSUE, écrivain, M.P., Président du conseil d'agriculture de la province de Québec. JOHN L. CASSIDY, écrivain, négociant. J. MCENTYRE, écrivain, marchand. M. BACON, écrivain, manufacturier. W. W. GORDEN, écrivain, M.D. Toronto. ARTHUR GAGNON, écrivain, Trésorier. JOHN HOPPER, écrivain. J. J. GUÉRIN, écrivain, M.D.—Directeur Médical.

Hon. A. LACOSTE, C.R. Sénateur; F. J. BÉAILLON, écrivain, B.C.L.—Avisseur Légal. JOHN HOPPER—Gérant. G. C. ST-JULIEN—Assistant-Secrétaire.

A. W. BISSON, Inspecteur des Agences, P. Q.

Poeles! Poeles!

Poeles doubles, 3 pieds et 2 1/2 pieds, Aussi, poeles de cuisine. Poste pour moulins à battre

CHEZ BISSOT & FRÈRES RUE SAINT-VALIER Québec.

JOS. HAMEL & FRERE

Marchands de nouveautés EN GROS ET EN DETAIL 58, RUE SOUS-LE-FORT QUÉBEC.

DÉMÉNAGE

D. MORGAN TAILLEUR

A transporté le siège de ses affaires Près de LA PROMENADE DURHAM VIS A VIS LA

Place d'Armes

ENCOIGNURE DES RUES SAINTE-ANNE et DU FORT HAUTE-VILLE. QUÉBEC.

G. R. RENFREW & Cie

35, rue Buade, Haute-Ville QUÉBEC

Notre assortiment de CHAPEAUX DE SOIE ET DE FEUTRE, pour messieurs, est maintenant au complet. Chapeaux durs, Chapeaux mous, Chapeaux flexibles, Chapeaux légers comme une plume; Chapeaux d'opéra, Chapeaux pour jeunes garçons dits Knicker-Bout.

Une classe de chapeaux Lincoln des célèbres patrons Bennett et cie. Habituellement à l'épreuve de l'eau et parapluies.

CHARLES BOLLERIVE

Manufacturier de Gants, 78 et 82 RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC

MAGASIN DU BON MARCHÉ

JEAN SASSEVILLE

MARCHAND DE Marchandises d'Étape, de goût et de nouveautés, hardes faites. CHAPEAUX DE FEUTRE, ETC. AU PLUS BAS PRIX 221 RUE ST-PAUL Vis-à-vis la gare du chemin de fer du Nord.

Leclerc & Letellier

IMPORTATEURS D'épicerie, vins, liqueurs, thés, sucres, sirops ET PROVISIONS No 48 RUE SAINT-PAUL. (ENTREPOT) RUE ST-ANDRÉ QUÉBEC

C. BERTRAND & CIE

MARCHANDS GÉNÉRAUX ILE VERTE, P. Q.

Manufacturiers d'instruments aratoires et de toutes sortes d'ouvrages en fer et en fonte, pour moulins à farine et à scie. Machines de Lessell constamment en magasin.

Voitures de toutes sortes, Horses, Charettes, Wagons, Moulins à battre et à caeder, Charreuses, etc., etc.

BLUMHART & RIVERIN

Importateurs et marchands de Vins, Liqueurs, Epicerie, Etc. EN GROS ET EN DETAIL, 45, rue de la Couronne. (En face de la rue des Fossés) St-Roch, Québec

J. L. MARTINEAU

MARCHAND DE FER Rue Saint-Pierre, Basse-Ville QUÉBEC

J. LEBOUTILLIER & CIE

MARCHANDS DE POISSONS: Gaspé

LIBRAIRIE I. P. DERY

IMPORTATEUR ASSORTIMENT GÉNÉRAL EN LIBRAIRIE TEL QUE: Livres de comptes, livres classiques, livres de prières, papier, enveloppes, etc., etc. EN GROS ET EN DETAIL 40, rue St-Pierre, Basse-Ville QUÉBEC

Dr J. M. MACKAY & Cie

CHIMISTES ET DRUGUISTES, 42, RUE DE LA FABRIQUE QUÉBEC

MOUNTAIN HILL HOUSE

NOS 94, 96, 98 RUE DE LA MONTAGNE QUÉBEC

Cet HOTEL est situé au centre des affaires et à proximité du bureau de poste, de la terrasse Dufferin, des édifices parlementaires, des débarcadères des bateaux à vapeur et des gares du chemin de fer Intercolonial et du Chemin de fer du Nord.

M. Droy, le propriétaire, ayant considérablement agrandi et fait subir des réparations à son hôtel qui en font un établissement de première classe, à des prix raisonnables. N. B.—L'Hôtel est en communication avec toutes les parties de la ville au moyen du téléphone. Termes : \$1.50 à \$2 par jour, suivant la location des chambres.

L. T. PIUZE

MARCHAND DE Provisions et des Célébres machines à coudre "White" HOTEL DE TEMPERANCE, Quai de la RIVIERE DU LOUP (En bas.)

E. GIROUX & FRERE

PHARMACIENS ET IMPORTATEURS DE REMÈDES PATENTÉS, MÉDICAMENTS CHIMIQUES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, ARTICLES DE PHARMACIE, PARFUMERIES, ETC., ETC. Graines de champs et de jardins 52 RUE ST-PIERRE QUÉBEC

G. O. Tousignant

MARCHAND GÉNÉRAL RUE 'RACINE (Près de la Cathédrale) Chicoutimi

Toujours en mains un assortiment général. SPÉCIALITÉ : Bonbons.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS J. A. MARTIN, L. L. B., village Fraser Malbaie. CHARLES ANGERS, village Nafre, Malbaie. A. GAGNE, M. P., Bureau: rue Racine Chicoutimi.

BLANCHET, AMYOT ET PELLETIER Not. rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec. Hon. J. Blanchet, C. R. M. P. G. AMYOT, M. P. L. F. PELLETIER, L. L. P. V. TACHE, B. C. L. Bureau: en-signature des rues Beaubien et Lafontaine, village de la résidence privée de L. Fortier Fraserville.

P. DAUTEUIL, 105 Côte de la Montagne Québec.

NOTAIRES CLEOPHE CIMON, bureau: village Nafre, Malbaie. FORTIN, bureau d'enregistrement: Baie St-Paul.

A. TREMBLAY, notaire public, Ébouleuse.

MÉDECINS J. A. HAMEL, gradué de l'Université McGill, tient un bureau de 1 heure à 4 heures, hôtel Warren, Pointe au Pic. Résidence, village Fraser, Malbaie. H. A. CLEMENT, médecin étchirurgien Baie St-Paul.

D. LEPAGE, médecin et chirurgien Les Ébouleuses.

ARPENTEURS J. C. DESMEULES, arpenteur fédéral et provincial, Cap à l'Aigle, Malbaie. C. DUBERGER, arpenteur provincial et fédéral, village Fraser, Malbaie. F. VINCENT, arpenteur provincial et fédéral, village Nafre, Malbaie.

HUISIERS A. LEXIS TREMBLAY, Malbaie.

DOUARD FORTIN, H.C.S. Saint-Urbain.

Bisset & Frères

MECANICIENS ET FONDEURS Rue St-Valier Québec.

Manufacturiers d'engins de bateaux à vapeur, locomotives, machines pour chemins de fer, gazomètres, tuyaux et purificateurs, presses hydrauliques et à vis, machines pour bruyères, appareils de brasserie et toutes espèces d'ouvrages de moulins et de forge. Ouvrages en cuivre, etc.

J. FUCHS,

Marchand-tailleur 38 ET 40 RUE ST-JEAN QUÉBEC.

F. O. VALLERAND

IMPORTATEUR DE Lampes, candelabres, fanoux, brûleurs, cheminées, abat-jours, globes, etc. Tombeurs, vases à vin, gobelets, et verreries. EN GROS ET EN DETAIL, No 92, COTE LAMONTAGNE, 33, RUE NOTRE-DAME Québec.

Halle de charbon, Kerosine et autres.

L. BOURGET

IMPORTATEUR DE TOUTE SORT D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, TABAC, CIGARES, ETC EN GROS ET EN DETAIL, 124 rue de la PLACE et UNION Côté du vieux marché, Basse-Ville QUÉBEC.

E. JACOT,

De Genève, Suisse. 171, RUE ST-JOSEPH

A assortiment considérable de MONTRES

A grande réduction. Une profusion d'articles de joaillerie ANNEAUX POUR NOCES ET FIANÇAILLES, ETC. Argenteries pour cadeaux, etc. HORLOGES, dans le lot se trouve la vieille horloge anglaise dite "Grand Father's Clock." E. JACOT, 171, rue St-Joseph, St-Roch, QUÉBEC

FEUILLETON

LE SECRET

DE LA

ROCHE-NOIRE

PAR PAUL SAUVIERE.

XV

DANS LEQUEL ON SE MET EN ROUTE.

Suite

—N'en doutez pas. —Jure-moi donc que, si d'ici à cette époque...

—Je vous le jure, mon père! s'écria Georges avec une chaleur mêlée d'un peu d'étonnement.

—Et maintenant, dit-il en s'éloignant, dors en paix. Demain, à cinq heures, je viendrai te réveiller.

Il envoya de la main un baiser à Georges et ferma précipitamment la porte derrière lui.

Le jeune homme demeura quelques instants rêveur. Lui aussi, il sentait qu'il y avait autour de lui un mystère.

—Pauvre père! murmura-t-il. Quel grand cœur! quelle nature d'or!

—Les larmes t'étoufferont, et tu ne pleureras pas, pour ne pas redoubler mon chagrin.

—Cinq heures à peine. —Y a-t-il longtemps que vous êtes là, père?

—Non, j'arrive, répondit Pierre, confus de s'être laissé surprendre en cette posture.

—Dans dix minutes, je serai prêt. —Où tu vas le temps. J'ai moi-même sellé ton cheval.

—Il t'attend. Je lui ai donné aussi une paire de pistolets. Il se prend déjà pour un foudre de guerre.

—Croyez-vous que j'aie fait une bonne acquisition en même temps qu'une œuvre de charité? —Je suis sûr qu'il est intelligent.

—Pour le moment, il jépiole beaucoup de zèle; mais les commentaires sont toujours beaux. Nous le verrons à l'œuvre.

—Vous a-t-il répété ce qu'on lui a prêté? —Non. Qu'est-ce donc?

—Je me suis fait raconter cette histoire dans tous ses détails. Un jour qu'il avait partagé son pain avec une sorte de vieille sorcière qui mourait de faim comme lui dans son quartier...

—Et nous avons juré tous les deux de faire mentir l'oracle de la Pythonisse, ajouta Georges. Le fait est, balbutia Pierre, que jusqu'ici...

Cette conversation paraissait considérablement gêner le père de Georges. Celui-ci ne s'en aperçut pas.

—Enfin! s'écria-t-il, je suis prêt. Passez devant, père, je descends à l'instant. Envoyez-moi donc Fil à Plomb.

—Bientôt. En attendant, fais en sorte de glisser ce sac et de l'attacher solidement dans ton portemanteau. Surtout, arrange-toi de façon à ne pas être vu.

—C'était les pistoles du cardinal que Georges avait été forcé de cacher à son père, afin d'éviter des questions embarrassantes.

—Soyez tranquille, répondit Fil à Plomb. Pendant que vous déjeunerez entre votre père et votre mère, je me faufile dans l'écurie, et l'on n'y verra que du feu.

—Georges alla enfin rejoindre Pierre et Madeleine qui se trouvaient dans la salle basse.

—Dix minutes après, Fil à Plomb entra, et, par un clignement d'yeux imperceptible, lui fit comprendre qu'il s'était acquitté de sa mission.

—Bientôt l'heure s'écoula. Georges et son domestique étaient déjà en selle. Ils allaient disparaître, quand Pierre Davrignac se rapprocha de son fils.

—Sous-vois toi! lui dit-il simplement. —J'ai juré, répondit Georges.

—Va donc et Dieu te conduise! fit Pierre en lui serrant une dernière fois la main.

—Les chevaux, à qui leurs cavaliers avaient tendu la main, partirent au galop. On entendit pendant quelques instants le bruit de leurs sabots résonnant sur la terre durcie, puis ce bruit s'affaiblit, et s'éteignit tout à fait pour se confondre dans les vagues rumeurs de la cité.

—Pierre et Madeleine se regardèrent. La pauvre femme pleurait à chaudes larmes. Pierre était très ému. Il eut pourtant la force de se contenir.

—Allons, femme! soupira-t-il. Résignons-nous! Tu sais bien que cela ne pouvait pas toujours durer.

—Pourvu qu'il ne lui arrive pas malheur! balbutia Madeleine à travers ses sanglots.

—Espérons que Dieu ne le permettra pas, dit Pierre d'une voix triste.

—Les deux vieillards rentrèrent alors dans leur maison déserte. Assise dans un coin de la cour, la veuve Durand pleurait aussi l'absence de son fils bien aimé, Fil à Plomb.

—Quant aux deux cavaliers, ils arrivèrent promptement à l'hôtel Mailleret.

—Léon était à cheval et les attendait. Le comte et Diane prirent place dans leur carrosse. Le cortège s'ébranla, traversa Paris et disparut bientôt sur la route d'Orléans.

—Le vicomte se tenait à la portière de droite, du côté de son père; Georges à celle de gauche, du côté de Diane. Derrière, Fil à Plomb et Jean, le valet de Léon, suivaient la cavalcade avec une gravité comique.

Le marquis fut bien forcé de renoncer au luxe fastueux qu'il affectionnait. Les juifs et les usuriers regretèrent de lui avancer l'argent qu'il leur demandait.

—Amis, plaisirs, tout s'envola comme par enchantement. Il resta seul, presque ruiné, et il aurait fait assez triste figure à la cour, si sa sœur ne lui avait généreusement fait passer tout ce dont elle pouvait disposer.

—Malgré la reconnaissance qu'un tel procédé aurait dû lui inspirer, le marquis ressentit au contraire un violent dépit. Il connaissait l'amour de sa sœur pour le baron de La Roche-Noire, elle l'avait informé que son mariage était décidé, l'avait supplié à diverses reprises de vouloir bien se rendre au château pour y assister, disant qu'elle n'attendait que sa présence pour le célébrer.

—Le marquis ne pouvait pas, d'un côté tranquille, voir passer entre les mains du baron une partie des domaines dont il se prétendait frustré. Sous un prétexte quelconque, il retardait à chaque instant son voyage. Sa sœur avait fini par perdre patience. Elle était résolue à passer outre, et le lui avait écrit, quand le baron mourut assassiné.

—Dix mois après, elle suivit dans la tombe celui qu'elle aimait.

—Le marquis fut médiocrement affecté de ces deux morts, qui lui rendaient enfin ses droits intacts à l'héritage paternel. Seulement, guéri par l'expérience des prodigalités, du jeu, il se cuirassa d'égoïsme et résolut de ne plus vivre que pour lui.

—Pourtant, aux yeux du monde, il fallait un masque à son égoïsme; il prit celui de la bonhomie, laissa errer sur ses lèvres minces un sourire perpétuel, et affecta un large air mielx.

—Mais son hypocritisme ne fit pas autant de dupes de tous ceux qu'il fréquentait. Il ne pouvait pas agrandir son petit œil gris, gonfler ses lèvres déprimées, colorer leur pâleur, élargir le bas de son visage étroit. Il n'était pas toujours maître de son envie, de sa méchanceté, de sa colère. Quelques-uns s'éloignèrent de lui, d'autres s'en défèrent mais le plus grand nombre, il faut bien en convenir, se laissa prendre à son extérieur mensonger.

—C'est ainsi que, grâce à d'anciennes relations, il était parvenu à se faufiler dans la famille des Mailleret, et à surprendre l'amitié du comte, dont il suffisait de flatter la vanité.

—Avait-il un but, c'est probable. Les hommes de cette trempe ne forcent guère leur visage à sourire sans avoir une arrière pensée. Le chat n'est jamais si dangereux pour les souris que quand il ronfle.

—Dans tous les cas, il avait une ambition: celle de faire rejazzir sur son nom et sa fortune la considération, l'éclat, les honneurs.

—Or, l'échec qu'il venait de subir, la disgrâce qui l'avait frappé, la foudroyante découverte des intrigues qu'il croyait avoir si bien cachées, lui fermaient tout accès auprès du cardinal et lui interdisaient tout espoir de réussite.

—Quand se fut apaisée la colère sourde qui grondait en lui, que quand la réflexion put succéder enfin à l'espèce de congestion dont il avait failli être victime, il envisagea froidement sa position, et rechercha les causes de si grands effets.

—Comment le fils d'un valet — c'était son mot — pouvait-il avoir surpris la confiance du premier ministre? Était-il doré un de ses agents secrets? Ce fut à cette pensée qu'il s'arrêta.

—Aussi, sachant bien que tout ce qui était favorable au cardinal était hostile au prince de Condé, il entrevit une chance de salut en servant ostensiblement la cause du prince, et en la faisant triompher. Puis, comme Mazarin avait été déjà chassé à deux reprises, il pouvait bien l'être une troisième, et, cette fois, sans espoir de retour. C'était logique.

—Dès lors, se demanda-t-il, pour quoi ce Davrignac qui est à n'en plus douter, une créature du cardinal, se dirige-t-il vers le Midi?

XVI

DANS LEQUEL LE MARQUIS COMMENCE À LEVER LE MASQUE

Par les quelques mots que Diane avait prononcés en apercevant Georges, on sait que le marquis, en quittant l'antichambre du cardinal, s'était rendu à l'hôtel de Mailleret et s'était plaint amèrement au comte de l'outrageance de son protégé.

—Celle fois pourtant il ne parvint pas entièrement à ranimer le comte sur son avis. Peut-être celui-ci n'en avait pas été fâché de ne rien devoir au Davrignac, mais il ne pouvait pas encore l'indépendance du cœur jusqu'à l'ingratitude. A chaque grief du marquis, il répon-

dit invariablement par cette seule phrase: —Que voulez-vous que j'y fasse?

—Celle réplique monotone et acrobatische avait fini par déconcerter le marquis et redoubla sa colère. Il s'était emporté contre le cardinal, contre Georges, il criait, il avait perdu la tête. Peu s'en fallait qu'il ne menaçât le comte, qu'il accusât de faire cause commune avec ses ennemis.

—M. de Mailleret était visiblement surpris. Jamais il n'avait vu le marquis en pareil état.

—Celui-ci s'aperçut de l'impression fâcheuse qu'il produisait sur le gentilhomme. Il redevint sagement maître de lui-même, s'excusa de son mieux d'avoir cédé à sa vivacité naturelle, et ne s'éloigna qu'après avoir apaisé les défiances que son imprudence avait éveillées.

—Il entra chez lui un peu plus calme, quoique relativement très agité. Ce fut alors que, songeant à Georges Davrignac, il ne vit en lui qu'un obscur agent de Mazarin, et résolut de le perdre avec son maître, en se dévouant par rancune à la cause du prince de Condé.

—L'important était de s'informer des tentatives et des aboutissants. Le marquis fit donc appeler Jérôme Dubois, son intendant.

—C'était un homme de cinquante ans environ, comme son maître. Il avait grandi au château de Muzidan, où son père était jardinier. Dès sa plus tendre enfance, il avait capté la bienveillance du jeune marquis. Tous deux ils s'étaient compris. Mêmes goûts, même hypocrisie native, même haine de tout ce qui était beau et bon.

—Jérôme était venu à Paris en même temps que le marquis, mais dans des dispositions toutes contraires. Ces deux caractères si absolument semblables ne différaient que sur un seul point: la manière d'aimer l'argent.

—L'un, le gentilhomme, aimait l'argent pour le dépenser. —L'autre est rond, disait-il, il est fait pour rouler.

—L'autre, le valet, aimait l'argent pour le garder. —L'or est plat, disait-il aussi. Il est fait pour s'empiler.

—Ce qui résultait de ces deux opinions opposées n'est pas difficile à deviner. Pendant que le maître gaspillait sa fortune, le valet s'efforçait de commencer la sienne et péchait en eau trouble.

—Mais, fois, sous le couvert d'un ami complaisant, Jérôme avait prêté au marquis les sommes qu'il avait gaspillées et entassées avec la persévérante ténacité de la fourmi. Pendant les six années que dura la vie folle et du gentilhomme, Jérôme réalisa un petit capital, qu'il continua d'augmenter pour s'assurer dans ses vieux jours une existence tranquille.

—Ce plat-neux avait des candeurs incroyables. Son rêve était de se retirer un jour dans une maison à lui, d'avoir des terres, un laquis à lui, et de jouer au seigneur de village.

—Au physique, s'était un personnage affreux. Une petite tête sans cheveux, supportée par un cou de taureau planté sur de larges épaules, arrondies pour les coups de bâton. Des sourcils épais, un œil bleu-gris, terne, vitreux, sans regard, un nez épais et tronçonné, des lèvres épaisses, charnues, des joues énormes et enluminées, un menton rond qui tombait en replis gras sur sa poitrine.

—Celle tête d'un Vitellius de bas étage tournait sur un petit corps obèse, en vahé par la pléthore, mal d'aplomb sur deux jambes courtes et grêles. Encore, l'une de ces jambes, la gauche, était-elle de trois pouces plus petite que l'autre.

—En le voyant venir de loin, on aurait cru voir un monstrueux porcelet, soutenu par deux fuseaux inégaux et surmonté d'une pomme d'api, de sorte que, par suite du mouvement cahotant que lui causait son infirmité, on se demandait s'il n'allait pas rouler à terre, sans qu'il fût possible à cette boule charnue de jamais reprendre pied.

—Tel qu'il était pourtant, le marquis le conservait par habitude, et aussi pour d'autres raisons que l'on connaîtra plus tard.

—Quand il entra dans la chambre du gentilhomme, il ne manifesta ni empressement ni curiosité. Il s'avança paresseusement, le teint coloré comme celui d'une tête de veau qui sortirait de son court-bouillon.

—Tu n'es pas gris? lui demanda le marquis. —Est-ce que je l'ai jamais été? fit Jérôme en relevant sa paupière alourdie. —Cela n'a pas été faute de boire, répliqua le gentilhomme avec dégoût. —Ah! boire... je ne dis pas non, mais...

A CONTINUER.

A SACRIFICE FAITS DIVERS DE 3 A \$4,000 DE MARCHANDISES Endommagées par l'eau

Seront vendues a sacrifice A LA

Maison Jacques-Cartier

INDIENNE, COTON, SHIRTING, ETOFFE A ROBE, WINCY, ETC., ETC. TWEED, DRAP ET UNE MASSE D'ARTICLES TROP LONG A ENUMERER.

50 par 100 de reduction

Venez, s'il vous plaît, vous assurer par vous-même. Pressez-vous, si vous avez besoin de marchandises à moitié prix et allez tout droit A LA MAISON JACQUES-CARTIER.

H. GAGNON 58, rue de la Couronne

QUEBEC

SOURCES DE ST-LEON

UN APPROVISIONNEMENT D'EAU MINERALE des célèbres sources de St-Léon est reçu toutes les semaines.

Cette eau est recommandée par tous les médecins et les consommateurs, comme étant un remède efficace pour les maladies telles que: Dyspepsie, rhumatisme, constipation, maladie du foie.

Cette eau étant prise légèrement chauffée agit promptement sur les intestins. Elle est garantie pour se garder pendant n'importe quel temps et dans tous les climats.

N.B.—Nous donnons plus bas l'analyse du Prof. Ch. E. Chandler de l'école des Mines du "Colombia College" de New-York:

Table with 2 columns: Substance and Amount. Includes Chlorure de Sodium, Potassium, Lithium, Barium, Strontium, Calcium, Magnésium, Iodide de Sodium, Bromide de Sodium, Sulfate de chaux, Phosphate de soda, Bicarb. de chaux, Magnésium de fer, Alumine, Silice, and Densité.

Gingras, Langlois & cie

54, rue du Palais, Haute-Ville, Quebec.

La Cie du chemin de fer Canadian du Pacifique

REGLEMENTS DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud de Manitoba, à

\$2.50 PAR ACRE

et plus, avec des conditions qui demandent la culture de ces terres. Une diminution de \$1.25 à \$2.50 par acre sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver, selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à certaines conditions. La compagnie s'engage aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires numérotées, dans l'espace d'un mille du chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les acheteurs pourront payer un sixième comptant et le balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année, payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sous la condition de les cultiver recevront un acte d'engagement de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Les paiements peuvent être faits en débiteurs garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la banque de Montréal, Montréal ou au bureau de son agence.

Pour les prix et pour les conditions de la vente ou pour obtenir des informations au sujet de la vente des terres, on s'adressera à JOHN H. McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

J. T. FORTIN MALBAIE P.Q.

MARCHANDISES

Marchandises sèches, épicerie et ferronneries, Chapeaux, casquettes, chaussures et claques.

MEDECINES

Une série d'autres articles de première qualité en général.

Les prix sont très avantageux, comprenant beaucoup d'articles trop peu connus, et le tout vendu à des prix modérés.

INSTRUMENTS AGRICOLES

M. FORTIN est aussi agent pour la vente de machines agricoles de la célèbre manufacture de Frost & Wood, Smith's Fall, Ontario.